
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

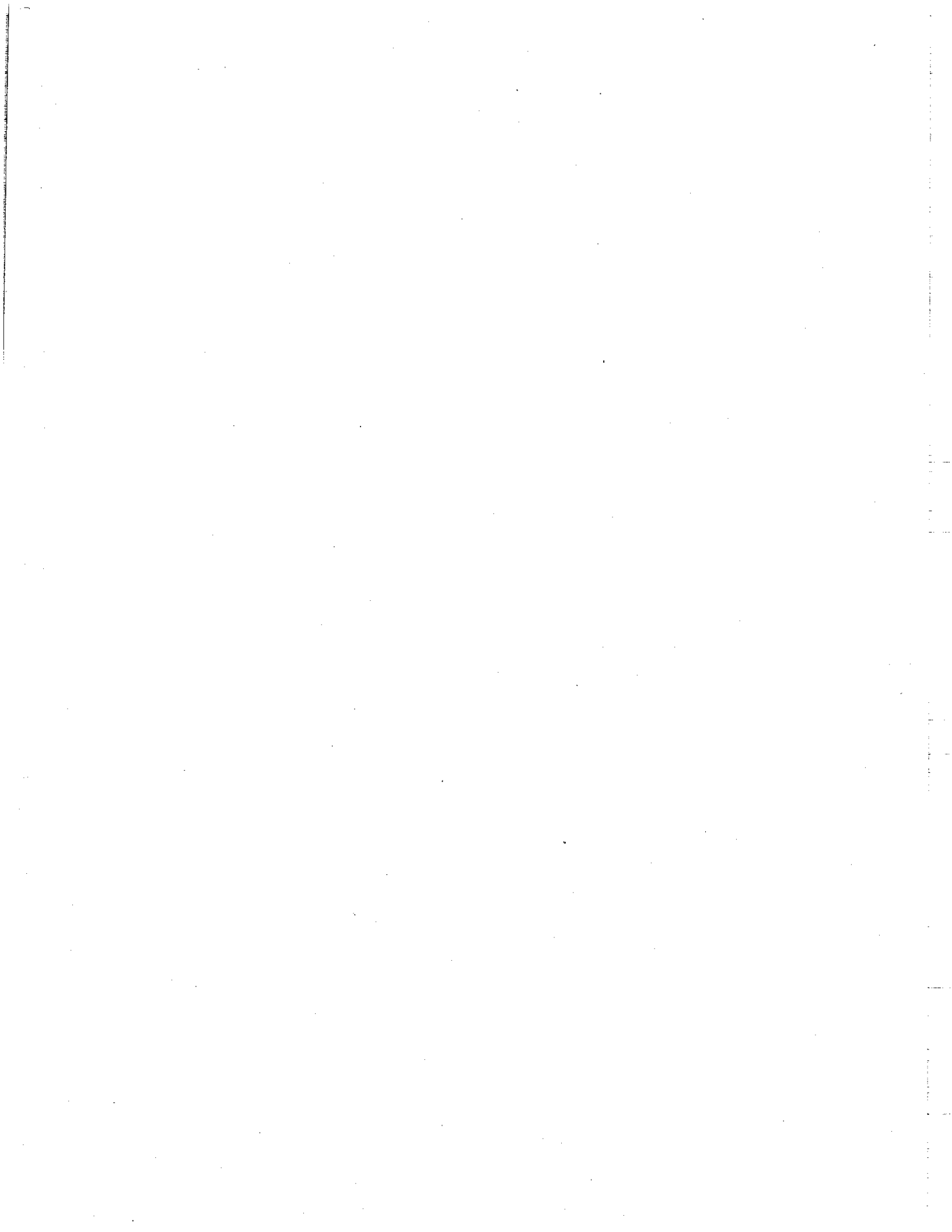
**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de poste Fleury à 315-25 kV
et de ligne d'alimentation à 315 kV
sur le territoire de la Ville de Montréal
par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-109

Le 21 octobre 2013

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 



INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire de la Ville de Montréal par Hydro-Québec répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2012-02-29	Réception de l'avis de projet
2012-04-16	Délivrance de la directive
2013-04-10	Réception de l'étude d'impact
2013-05-31	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2013-07-18	Réception du complément de l'étude d'impact (réponses à la 1 ^{ère} série de questions et commentaires)
2013-09-27	Réception de réponses à des questions additionnelles du secteur Faune
2013-10-04	Réception de la réponse à la question 28 de la 1 ^{ère} série de questions et commentaires
2013-10-03	Réception de réponses à des questions additionnelles concernant le climat sonore
2013-10-07	Réception d'une réponse à une question additionnelle concernant le climat sonore
2013-10-07	Réception d'une réponse à une question additionnelle concernant la sécurité civile
2013-10-11	Réception des derniers renseignements de l'initiateur de projet

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le poste Fleury à 120-25-12 kV, mis en service en 1955, est situé dans la zone nord de l'île de Montréal, soit au centre de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dans un secteur urbanisé. Le poste Fleury est un poste satellite alimenté par le poste Chomedey à 315-120 kV. Selon Hydro-Québec, le poste Fleury a atteint la fin de sa vie utile et accuse les effets du vieillissement de ses équipements. Le poste est composé d'une section à 120-25 kV et d'une autre à 120-12 kV. La capacité de transformation de la section de la section à 120-25 kV est actuellement dépassée en période de pointe. Enfin, il est estimé que la capacité de transformation du poste source Chomedey sera dépassée d'ici 25 ans.

L'alimentation du poste Fleury s'effectue au nord, par deux lignes biternes provenant du poste Chomedey. Sur l'île de Montréal, une des lignes bifurque vers l'est jusqu'au poste Charland (120-12 kV et 315-25 kV) avant de retourner au poste Fleury.

La solution retenue par Hydro-Québec est de reconstruire un nouveau poste à 315-25 kV, en partie dans les limites du poste existant et en partie sur 9 000 m² de terrains à acquérir. La superficie du nouveau poste sera de 18 000 m², soit moins que le poste actuel. Le nouveau poste sera construit dans un secteur commercial et industriel. Le quartier résidentiel le plus près se situe à 250 m du nouveau bâtiment prévu du poste. À l'étape ultime de son aménagement, le poste comptera quatre transformateurs de puissance à 315-25 kV d'une capacité de 140 MVA chacun, ainsi que 48 départs de distribution à 25 kV et 4 départs vers les batteries de condensateurs.

L'alimentation du nouveau poste Fleury proviendra du poste Charland à 315-25 kV au moyen d'un prolongement de 3 km de la ligne à 315 kV. La nouvelle ligne sera entièrement aménagée dans l'emprise existante qui accueille actuellement la ligne à 120 kV. L'emprise traverse majoritairement des secteurs commerciaux et industriels et des quartiers résidentiels. La nouvelle ligne sera composée de neuf pylônes tubulaires et de quatre pylônes en treillis qui viendront remplacer les 25 pylônes en treillis de la ligne à 120 kV existante, préalablement démantelée.

Le coût global du projet est évalué à 127,3 M\$ par Hydro-Québec, soit 91,7 M\$ pour le poste et 35,6 M\$ pour la ligne. La construction du poste se déroulera entre l'automne 2014 et le printemps 2017. Pour la ligne d'alimentation, il est prévu d'en effectuer la construction entre le printemps et l'automne 2016. Le poste et la ligne d'alimentation seront mis en service au printemps 2017.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP et les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le secteur Faune;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Sécurité publique.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

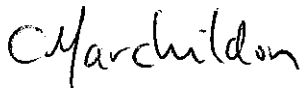
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, avril 2013, totalisant environ 281 pages incluant 8 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. *Poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement*, par Hydro-Québec Équipement et Services partagés et Hydro-Québec Transénergie, juillet 2013, totalisant environ 395 pages et incluant 6 annexes;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 24 septembre 2013, concernant la réponse à la question 28, totalisant environ 119 pages incluant 5 pièces jointes;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 25 septembre 2013, concernant les réponses aux questions additionnelles du secteur Faune du 6 septembre 2013, 3 pages incluant 1 pièce jointe;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 1^{er} octobre 2013, au sujet des réponses aux questions additionnelles du 12 septembre 2013 concernant le climat sonore, totalisant environ 17 pages incluant 2 pièces jointes;

- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 3 octobre 2013, au sujet de la réponse à la question additionnelle du 2 octobre 2013 concernant le climat sonore, 2 pages incluant 1 pièce jointe;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 3 octobre 2013, au sujet des réponses à la question additionnelle du 27 septembre 2013 concernant la sécurité civile, 4 pages incluant 1 pièce jointe;
- Lettre de M. Jacques Trépanier, d'Hydro-Québec Équipement et Services partagés, à M. Hervé Chatagnier, du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, datée du 9 octobre 2013, au sujet des réponses à une question additionnelle du secteur Faune, 2 pages incluant 1 pièce jointe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 16 avril 2012. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Cynthia Marchildon, géographe, M.Sc.,

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres